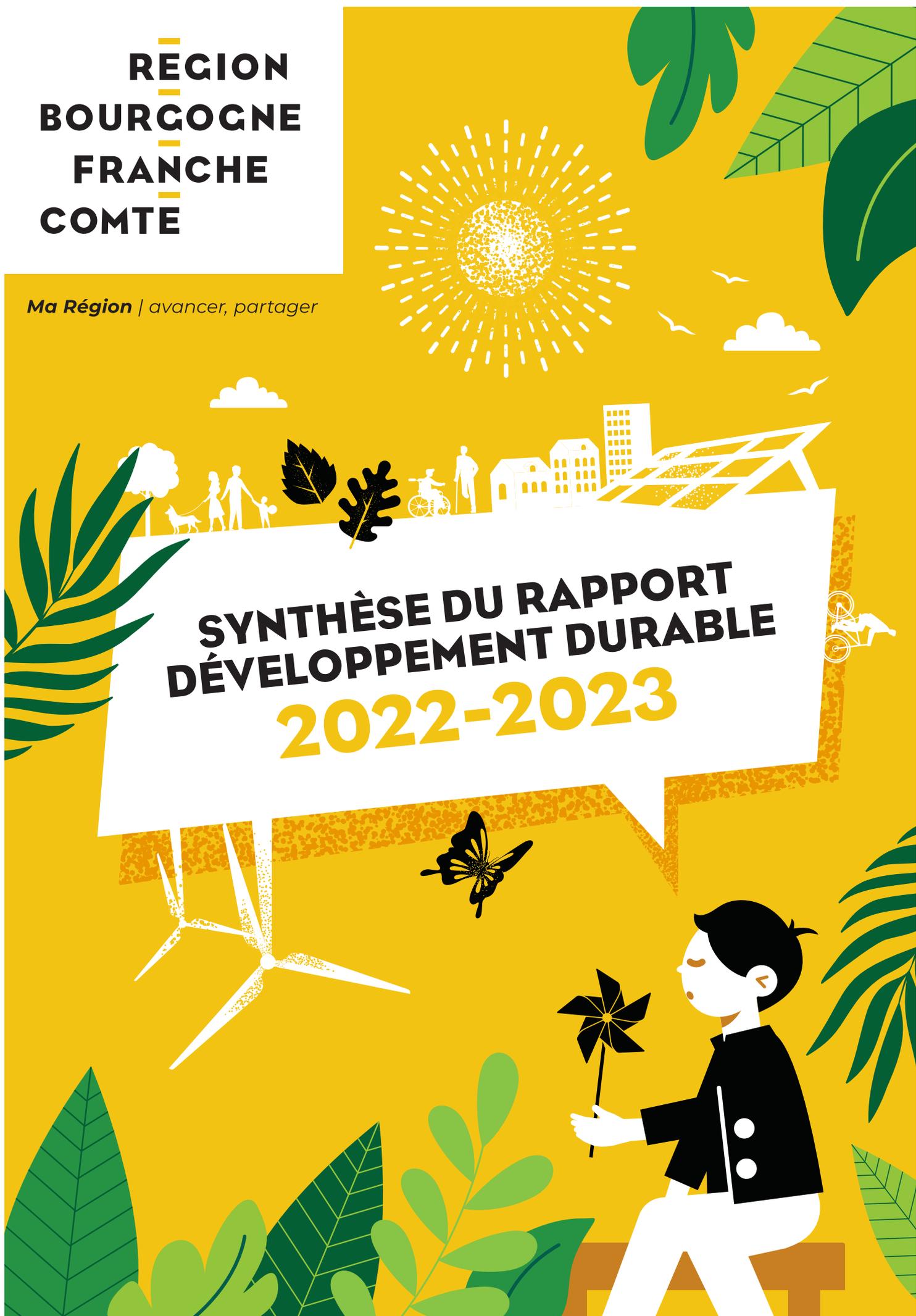


**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Ma Région | avancer, partager

**SYNTHÈSE DU RAPPORT
DÉVELOPPEMENT DURABLE
2022-2023**





EN 2023, LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ACCÉLÈRE SES ACTIONS POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

L'année 2023 est marquée par un contexte européen et international meurtri par des conflits armés aux conséquences multiples, un dérèglement climatique sans cesse plus marqué, une situation nationale empreinte de remises en question et de pertes de repères au sein de notre société, une augmentation des inégalités, des contraintes budgétaires importantes. Mais face à ces difficultés la Région Bourgogne-Franche-Comté poursuit ses efforts pour développer des politiques en faveur de la lutte contre le changement climatique, la préservation de l'environnement, la performance économique et l'équité sociale.

Notre position de cheffe de file dans de multiples domaines et les compétences dont nous disposons permettent à la Région d'avoir un rôle de définition stratégique et de cadrage via l'élaboration de schémas régionaux, une posture d'impulsion et d'entraînement des partenaires et acteurs, une capacité de mise en œuvre opérationnelle à travers nos politiques publiques, mais nous impose également un devoir d'exemplarité dans notre fonctionnement interne. Tous ces leviers sont et seront mobilisés au service d'un changement de nos modèles et en réponse à l'urgence climatique et écologique.

La Région apporte des réponses concrètes et prospectives, à la hauteur de ses moyens et compétences, aux enjeux et objectifs de développement durable régionaux, persuadée de contribuer aussi aux équilibres planétaires qui se jouent en ce moment.

Le rapport de développement durable 2022-2023 illustre ainsi les actions portées dans ce domaine, soutenues par des élu-es et des équipes tous engagés pour l'avenir des habitant-es de notre belle et chaleureuse région de Bourgogne-Franche-Comté.

La synthèse proposée dans ce document met l'accent sur quelques-unes de ces actions.

Marie-Guite Dufay,
présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

LA DÉMARCHE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST...



UNE RÉGION PILOTE

Tête de pont des nécessaires changements vers un développement durable, la Région s'engage à travers ses compétences :

- aménagement du territoire;
- protection de la biodiversité;
- climat et qualité de l'air;
- énergie et développement économique;
- organisation de l'intermodalité et complémentarité des modes de transports;
- etc.

Afin de répondre aux enjeux, la Région articule le pilotage de ses politiques autour de plusieurs axes :

- élaboration de schémas stratégiques (SRADDET, SRDEII...);
- feuilles de route sectorielles (aménagement du territoire, transition énergétique...);
- mise en œuvre d'outils contractuels (contrats de plan État-Région);
- modalités de gouvernance (conférence régionale du sport...);
- autorité dans sa gestion des fonds européens.



UNE RÉGION À L'ÉCOUTE

Concertation dans l'élaboration des documents-cadres ou dans les dispositifs sectoriels, attention aux travaux du **Conseil économique, social et environnemental régional** (CESER) et participation citoyenne : nous avons la conviction que le dialogue et l'association aux décisions de toutes les parties prenantes enrichissent le processus de fabrication de l'action publique, nous les inscrivons dans les orientations du projet de mandat.



UNE RÉGION SOUCIEUSE D'UNE APPROCHE GLOBALE ET TRANSVERSALE

La Région répond au défi d'un système toujours plus complexe, intégré et global où les problématiques traitées dans le cadre des différentes compétences régionales sont interconnectées. Nous avons donc adapté notre gouvernance et notre organisation afin de faciliter l'échange d'informations, les regards croisés et la prise de décisions pour mieux agréger les diverses approches et composantes des dossiers.



UNE RÉGION ENGAGÉE DANS LA CULTURE DE L'ÉVALUATION

Une action publique plus lisible, accessible et transparente par l'évaluation. L'évaluation permet de vérifier l'utilité, l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'efficience des politiques instaurées, ainsi que leur contribution aux transitions en cours.

La Région poursuit sa mise en œuvre d'outils de pilotage et de contrôle de gestion. Ainsi, nous procédons à une appréciation régulière de nos politiques publiques, au sein du **Comité de suivi de l'évaluation et de la redevabilité** qui associe l'ensemble des groupes d'élus et du CESER.

LES ACTEURS RÉGIONAUX SE MOBILISENT

Tous les rapports des experts du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) insistent sur l'urgence actuelle : nous devons prendre les nécessaires mesures pour nous adapter aux transformations du climat. En Bourgogne-Franche-Comté, la réalité du changement climatique produit des effets déjà perceptibles. Entre 1991 et 2019, on constate une augmentation des températures maximales annuelles de +1,5 °C. Avec des épisodes de sécheresse toujours plus fréquents et prolongés, le régime des précipitations évolue lui aussi.

Afin de mobiliser et d'accompagner le passage à l'action, les acteurs régionaux se rassemblent et s'organisent. L'ADEME, la Région, l'État (DREAL et DRAAF), les Agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie et Loire-Bretagne, l'Office Français de la biodiversité (OFB) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont voulu initier une dynamique de travail collectif à l'échelle régionale. Avec l'appui opérationnel d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté, tous se réunissent autour d'un groupe régional pour l'adaptation au changement climatique (GRACC) pour, ensemble, œuvrer sur le sujet.

Les objectifs spécifiques du GRACC :

- partager les informations et les bonnes pratiques;
- sensibiliser les partenaires;
- accompagner les territoires dans leur recherche de solutions.

#1

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

PRIORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ambition est claire et forte : **faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050**. La transition énergétique constitue, de fait, l'une des trois grandes priorités du plan de mandat 2021-2028.

En juin 2022, nous avons adopté une **feuille de route pour la transition énergétique 2022-2024**. Celle-ci garantit la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques de la transformation du parc énergétique. Les actions proposées dans la feuille de route reposent sur les trois piliers de la transition énergétique pour l'atténuation du changement climatique :

- La sobriété énergétique. Elle passe par des économies d'énergie, la réduction des gaspillages ou encore, par la lutte contre la précarité énergétique.
- L'efficacité énergétique. Ce terme désigne l'amélioration technique des équipements et une consommation d'énergie moindre pour un même service rendu. Cela impacte l'ensemble des secteurs de l'activité économique.
- La production d'énergies renouvelables locales. Pour favoriser l'équilibre du mix énergétique, valoriser les ressources loco-régionales et répondre à la problématique de la dépendance énergétique.

Cette feuille de route intègre également un axe sur la gouvernance, l'animation et la communication sur les engagements de la Région afin de conduire à une mobilisation large des partenaires, des territoires et des citoyens autour de ces enjeux.

AFFRONTER LE GRAND DÉFI DES MOBILITÉS

En matière de mobilités, la Bourgogne-Franche-Comté veut relever un triple défi :

- environnemental, pour répondre à une urgence croissante;
- spatial, en proposant des services sur l'ensemble du territoire régional ;
- social, pour rendre les mobilités décarbonnées et collectives accessibles à toutes et tous.

La Région coordonne les offres de transport et l'accès à l'information pour tous. Elle accompagne également la transformation des territoires vers une stratégie soutenable des déplacements :

- schémas d'aires de covoiturage et de bornes électriques;
- appui aux plateformes de mobilité;
- futurs contrats opérationnels de mobilités
- etc.

En coordination avec ces efforts, elle encourage la fréquentation des transports en commun par une tarification attractive, l'acquisition de matériels roulants confortables et plus « verts ». Elle adapte les infrastructures et procède à la rénovation des gares et des points d'arrêts routiers.



QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



DÉCLINER LE SCÉNARIO « VERS UNE RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE ET BAS CARBONE EN 2050 » (REPOS) DANS LES TERRITOIRES

En 2022, la Région a conduit une expérimentation en coordination avec 6 territoires. Le but : construire une méthode de déploiement de la territorialisation des objectifs du scénario REPOS. Il s'agissait d'identifier les besoins des territoires pour leur offrir les outils qui leur permettront de s'approprier les axes du plan et de les décliner à leur échelle.

En 2023, un cycle de webinaires a été mis en place pour poursuivre ces actions de territorialisation.



DÉCARBONER LA RÉGION GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Région soutient directement les filières bois-énergie, solaire thermique, méthanisation et hydro-électricité selon des conditions strictes et au regard du potentiel disponible en région sur ces ressources renouvelables. Les autres secteurs, notamment ceux de l'électricité, sont accompagnés au travers d'outils d'animation, de conseils et d'investissement.

EN CHIFFRES

56 : projets EnR financés en 2022

2 065 : tonnes de CO₂ / an évitées grâce à ces projets



MENER DES EXPÉRIENCES DE TRANSITIONS À ÉCHELLE HUMAINE

Depuis 2017, la Région anime le **Réseau des POTES** (les Pionniers Ordinaires de la Transition Écologique), au côté d'**Energy Cities** et en partenariat avec l'**ADEME** et l'**Agence Régionale de Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté**. Cette action passe par la mise à disposition d'outils, l'apport de méthodes créatives pour l'émergence de nouveaux projets, l'organisation de rencontres et la constitution de groupes de travail pour développer l'entraide ou approfondir une thématique.

En 2023, le réseau a lancé **La Route des POTES** et son site internet dédié. L'occasion de promouvoir les initiatives portées par les POTES volontaires à travers toute la région. Ateliers pratiques, activités sportives, balades bucoliques, ou même, parcours gourmands : les POTES, en lien avec les acteurs du tourisme, participent au rayonnement vert de la Bourgogne-Franche-Comté !

EN CHIFFRES

48 : les étapes inscrites sur la Route des POTES en juin 2023. Toutes les informations sur <https://routedespotes-bfc.fr/>



BOUGER AUTREMENT AVEC MOBIGO

La Région poursuit son engagement pour une mobilité partout et pour tous : le bon moyen de transport, au bon endroit et au bon moment, à un coût soutenable pour la collectivité et à un prix accessible pour le voyageur.

Pour favoriser les transports collectifs éco-conscients et l'intermodalité, elle développe la marque régionale **Mobigo** et ses offres afin d'augmenter la fréquentation du réseau.

Le portail multimodal Mobigo se compose d'une plateforme numérique et d'une centrale d'appels. Il propose à l'utilisateur d'appréhender l'ensemble de sa chaîne de déplacement de porte à porte, avec le regroupement des informations de transports publics et l'acquisition des titres de transport.

EN CHIFFRES

600 : trains au quotidien

62 500 : voyages en train par jour en semaine

92 : lignes régulières sur le réseau routier Mobigo pour près de 2 millions de voyageurs en 2022

3 300 : circuits scolaires pour 110 000 élèves

199 : aires de covoiturage d'intérêt régional



mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !



CHOISIR LES INVESTISSEMENTS DURABLES

La Région s'appuie sur son **Schéma Directeur Durable des Moyens Généraux** et son **Schéma Directeur Immobilier** pour répondre aux enjeux de la lutte contre le changement climatique. Elle investit massivement dans l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments (rénovations BBC ou BEPOS, généralisation des éclairages à LED...). Elle développe également le recours aux énergies renouvelables (création de chaufferies-bois, raccordement aux réseaux de chaleur urbains, installation de panneaux photovoltaïques). Enfin, elle favorise la mobilité durable de ses agent-es par l'acquisition de véhicules électriques et de vélos.

PLANIFIER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES COLLECTIVITÉS

Par ailleurs, la Région a lancé son **Plan de Sobriété Énergétique** (PSE). Élaboré dans une démarche collective et collaborative, il se met en place au fur et à mesure. Il s'appuie sur des mesures nationales déclinées au sein des services administratifs et comprend un volet spécifique visant à faire évoluer les pratiques des agent-es. Pour favoriser une meilleure maîtrise de la consommation énergétique, le plan propose d'expérimenter des regroupements d'agent-es sur un nombre restreint de bâtiments en renforçant le télétravail.

Entre janvier et mars 2023, les services de la Région ont testé avec succès la fermeture de deux bâtiments les vendredis et pendant les vacances scolaires de février. La Région a donc convenu de poursuivre l'expérimentation et de déployer la démarche à d'autres bâtiments.

EN CHIFFRES

80 % : les surfaces occupées par le siège dans des bâtiments économes en énergie

130 : panneaux solaires photovoltaïques installés sur deux des bâtiments à Dijon

25 % : les véhicules propres dans le parc automobile de la Région

De **25 % à 45 %** : les économies d'énergie en janv. et févr. 2023 sur les bâtiments concernés par le PSE



#2 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS



DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

Au fil des évolutions législatives et de la décentralisation, les compétences de la Région dans le domaine de l'environnement se sont renforcées : elle est devenue aujourd'hui une actrice essentielle de la préservation des écosystèmes et de la transition écologique.

En première ligne pour la biodiversité, la Région joue un rôle de cheffe d'orchestre de cette politique. Cela se traduit dans plusieurs documents-cadres, comme le **Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires** (SRADDET), la **Stratégie Régionale de la Biodiversité 2020-2030**, la **Feuille de Route Économie Circulaire** et le **Schéma Régional de la Biomasse**. L'ensemble fixe les orientations concernant la préservation et la gestion des ressources d'origine végétale.

Illustrant cette gouvernance, la Région Bourgogne-Franche-Comté a institué, dès 2019, une **Agence Régionale de la Biodiversité**, avec l'Office Français de la Biodiversité. Elle porte dans ce cadre un observatoire régional de la biodiversité.

Avec pour compétences la création et la gestion des réserves naturelles régionales, ainsi que le soutien aux parcs naturels régionaux — dont le Parc national de forêts —, la Région est par ailleurs un acteur majeur de la stratégie de protection des espaces naturels. Le Doubs Horloger, quatrième parc naturel de Bourgogne-Franche-Comté, a vu le jour en septembre 2021. Depuis janvier 2023, la Région a également en charge le réseau Natura 2000 suite à un transfert de compétence par l'Etat.

La Région œuvre également à des politiques spécifiques d'appui à la préservation de la biodiversité, des écosystèmes naturels et des ressources. Elle soutient des dispositifs en faveur de la restauration des continuités écologiques (haies et bocages, zones humides...) ainsi que pour la renaturation en milieu urbain et la désimperméabilisation.

Et pour mieux partager les enjeux écologiques avec le grand public, la Région soutient les associations d'éducation à l'environnement, l'organisation des classes-environnement ainsi que de nombreux colloques et manifestations

QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



PRÉSERVER LES MILIEUX AVEC DES AIRES PROTÉGÉES ET DES SITES NATURA 2000

La **Stratégie Nationale pour les Aires Protégées** (SNAP) se décline à l'échelle régionale sous forme de plans d'action successifs d'une durée de 3 ans. Son ambition : assurer la préservation des milieux et des continuités écologiques. Un tout premier plan a été adopté en avril 2023, lors du **Comité Régional de la Biodiversité**. Il permettra d'étendre le nombre et la superficie des aires protégées en Bourgogne-Franche-Comté, une avancée majeure dans la préservation des espèces (faune et flore) les plus menacées.

Porté par l'Union européenne, le **réseau européen des sites Natura 2000** se veut un maillon fort de la conservation de la biodiversité, en conciliant protection des espèces et activités humaines. En janvier 2023, l'État a transféré le pilotage de la gestion de ces sites aux régions. La mise en œuvre de

Natura 2000 s'appuie notamment sur l'engagement de nombreux exploitants agricoles qui modifient leurs pratiques et protègent la biodiversité dans leurs domaines.

EN CHIFFRES

118 : sites Natura 2000, soit, plus de 60 000 ha, en pilotage de Région BFC

1 : nouveau service dédié Natura 2000 à la Région



©David Cesbron



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AVEC PLUS DE NATURE EN VILLE

Le programme régional en faveur de la renaturation des villes vise à préserver, maintenir et développer la biodiversité. Il s'agit aussi de répondre aux impacts du changement climatique (îlots de chaleur urbains, hausse des températures estivales, régime de pluies intenses, dégradation du confort des habitants...), en accompagnant des projets d'aménagement fondés sur la nature.

Depuis 2020, la Région a soutenu une dizaine de projets, en ruralité comme en milieu urbain dense. Ils concourent à transformer des zones industrielles, des cours d'école ou des espaces publics artificialisés.

EN CHIFFRES

Entre septembre 2022 et juin 2023 :

502 700 € : montant de l'investissement dans 6 projets de désimperméabilisation et/ou de renaturation d'espaces publics ou cours d'école



PROTÉGER NOTRE PRÉCIEUSE TRAME BLEUE

Pour maintenir ou renforcer la trame bleue, c'est-à-dire le réseau écologique et paysager constitué par les zones humides, la Région soutient :

- la revitalisation des cours d'eau par le rétablissement des continuités écologiques et sédimentaires;
- la renaturation, avec des opérations en faveur des espaces de liberté, des mises en défens des berges, des abreuvoirs et des plantations;
- la restauration de zones écologiques tampons et de zones humides;
- l'animation des contrats de rivière et des plans territoriaux de gestion de l'eau.

EN CHIFFRES

De mi 2022 à mi 2023 :

1 457 200 € : les subventions attribuées par la Région en soutien de 85 projets de préservation et restauration de la trame bleue



RÉDUIRE L'IMPACT SUR LES RESSOURCES AVEC L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au travers du **Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets** (PRPGD), la Région a défini un cadre d'intervention qui limite la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets, et encourage l'économie circulaire. Intégré au SRADDET dès son adoption, il fixe des objectifs ambitieux pour les années à venir :

- feuille de route pour une économie circulaire;
- dispositif de suivi des installations de traitement;
- observatoire régional des déchets;
- accompagnement des porteurs de projets;
- etc.

Dans ce cadre, la Région soutient financièrement et techniquement la mise en place et l'animation de différents réseaux spécialisés dans la réduction, le réemploi, le tri et la valorisation des déchets.

EN CHIFFRES

414 445 € : le financement de 10 projets « tri à la source des biodéchets »



SENSIBILISER AVEC LES SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque année, la Région s'inscrit dans l'agenda européen de sensibilisation environnementale. Ainsi en 2022, 22 activités ont été proposées aux agent-es et ont rencontré un fort succès dont :

- les petits-déjeuners de l'économie circulaire;
- un atelier sur les plantes sauvages comestibles pour en découvrir les usages médicinaux et culinaires;
- un atelier d'astuces pour une cuisine anti-gaspillage;
- un atelier-jardinage pour explorer les principes de la permaculture et de l'écologie pour un jardin, une terrasse ou un balcon.

EN CHIFFRES

3 : semaines d'animations

22 : activités proposées

280 : participants

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#3 FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES CITOYENS

DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

TROUVER SA VOIE PAR L'ORIENTATION ET LA FORMATION

La Région coordonne l'action des organismes chargés de l'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés. En 2018, cette compétence s'est étendue aux collégiens, lycéens, étudiants et apprentis. Avec une volonté : communiquer une information claire et visible sur les métiers et les formations.

La Région finance également l'investissement dans les centres de formation des apprentis (CFA) et dans les lycées. Elle fournit des outils, notamment numériques.

Pour accompagner les mutations économiques, technologiques, sociétales et environnementales, la Région soutient la sécurisation des parcours et des formations en adéquation avec les emplois disponibles sur le territoire, particulièrement dans le domaine sanitaire et social. Elle conforte aussi le lien entre enseignement supérieur, recherche et monde de l'entreprise. Elle agit, enfin, pour permettre le renouvellement générationnel dans l'agriculture.

PROMOUVOIR LA FRATERNITÉ

Avec près de 60 000 associations sur le territoire régional, dont quasiment 6 500 associations-employeuses, le tissu associatif forme un secteur économique à part entière. Il est un outil de solidarité et d'intégration sociale majeur.

L'épanouissement d'une personne passe notamment par les possibilités qui s'offrent à elle pour des activités personnelles et de loisirs. C'est pourquoi la Région poursuit son soutien affirmé au patrimoine, à la culture et au sport. Piliers de la fraternité et de l'égalité républicaine, ils doivent être accessibles à toutes et tous et sur l'ensemble des territoires.



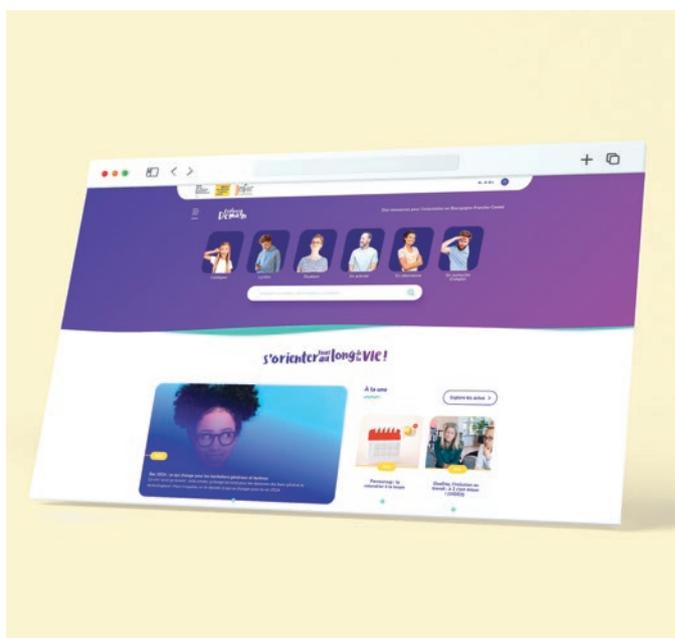
QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



CONTRIBUER À L'INFORMATION ET À L'AVENIR DES JEUNES

En mars 2023, la Région et ses partenaires lançaient **Explore Demain** : ce site régional regroupe toutes les ressources pour l'orientation en Bourgogne-Franche-Comté. Grâce à une méthodologie qui prend en compte les besoins des utilisateurs, le nouveau site veut faciliter les recherches sur l'orientation, donner à réfléchir et permettre l'exploration et la découverte. Son objectif : rendre simple ce qui paraît compliqué. Avec une entrée par cible, l'outil est dynamique et attractif!

www.explore-demain.fr





FAVORISER L'APPRENTISSAGE, OBSTINÉMENT

Depuis 2020, le pilotage de l'apprentissage a été renouvelé et la Région s'est vu retirer une part de compétences sur ce sujet. Néanmoins, elle reste fondamentalement mobilisée. Ainsi, la Région :

- veille à une bonne répartition de l'offre de formation sur le territoire régional;
- soutient les formations essentielles assistance au tissu économique de la région;
- accompagne les projets d'investissement des CFA pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des jeunes;
- appuie les opérateurs de compétences dans leurs missions.

Dans ce cadre, la région propose un appel à projets annuel aux CFA.

EN CHIFFRES

50 : CFA soutenus dans le cadre de l'appel à projets en 2022

2 734 490 € : l'enveloppe totale pour l'appel à projets



ENCOURAGER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

La Région conduit une politique volontariste en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle se décline à partir du **Schéma Régional de l'ESRI BFC 2019-2021** autour de cinq axes :

1. structuration du territoire;
2. enseignement supérieur;
3. mobilité internationale des jeunes;
4. recherche publique;
5. valorisation de la recherche.

Sur ce dernier volet, la Région depuis quelques années organise le **Forum des acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle** (CSTI). Ce forum interdisciplinaire réunit chercheurs, animateurs, guides, ou encore facilitateurs culturels pour réfléchir ensemble aux enjeux actuels de médiation.

EN CHIFFRES

Nov. 2022 : un forum CSTI au Muséoparc Alésia

Juin 2023 : un forum CSTI à la Saline royale d'Arc-et-Senans



ÉCOUTER LA JEUNESSE CITOYENNE

En plus de son engagement auprès des lycées, de l'apprentissage et de l'enseignement supérieur, la Région a à cœur d'être à l'écoute des attentes des jeunes citoyens et citoyens. C'est pourquoi elle a mis en place, dès l'été 2022, le **Dialogue structuré jeunesse**. Une consultation démarrée en ligne, puis suivie de temps d'échanges sur l'ensemble des territoires. Cette démarche participative réservée aux 15-30 ans vise à renforcer l'adhésion des jeunes sur les questions qui touchent aux transitions.

Cette première année a permis aux jeunes de proposer des solutions concrètes. Celles-ci ont ensuite été affinées avec des experts internes à la Région dans le but de les porter à la connaissance des élu-es.

EN CHIFFRES

600 : les participations de jeunes à la concertation en ligne



CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES AGENT.ES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

La politique de gestion des ressources humaines de la Région vise, au travers d'un dialogue social constructif, à développer et valoriser les compétences de tous dans le cadre de la formation, de la mobilité et de l'aide à l'orientation ou à la réorientation professionnelle.

La collectivité s'attache également à prévenir les risques professionnels et psychosociaux, c'est pourquoi elle a recruté une psychologue au sein de la DRH pour conseiller et accompagner la collectivité et ses agent-es. Ses interventions ont pour but d'améliorer la qualité de vie au travail, de diminuer la souffrance au travail et ainsi préserver la santé des personnels.

ADOPTER LE TÉLÉTRAVAIL

Le travail à distance s'est étendu dans les services du siège de la Région et est aujourd'hui une pratique courante. En plus de contribuer au plan de sobriété énergétique, il permet des économies sur les frais de déplacement des agent-es et offre un confort et une souplesse supplémentaires dans l'organisation individuelle du travail. Un agent à temps plein a droit à 85 jours de télétravail par an.

Un pack télétravail d'un montant de 200 € maximum peut être accordé aux agent-es qui en font la demande pour participer à l'équipement du poste de télétravail : par exemple, pour l'achat d'un fauteuil ergonomique ou d'un écran.

EN CHIFFRES

83 % : les effectifs du siège en télétravail

- 91 % des catégories A
- 83 % des catégories B
- 69 % des catégories C

233 : les agents ayant bénéficié du Pack Télétravail pour un montant moyen de 179 € par personne



#4 RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS



DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

Les politiques territoriales s'inscrivent dans les orientations du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET). Elles contribuent pleinement à sa mise en œuvre et s'articulent autour de 4 piliers :

1. les territoires de projets (comprenant les contrats et les PNR);
2. les petites centralités;
3. les ruralités;
4. les quartiers urbains prioritaires.

La Région accompagne les territoires dans la prise en compte des grands enjeux régionaux tout en considérant leurs spécificités. Le but : dépasser les modèles actuels peu soutenables pour s'engager dans une trajectoire promouvant la résilience et l'attractivité des territoires.

Ainsi, le cadre d'intervention 2022-2028 pour les politiques territoriales est fondé sur les principes suivants :

- équilibre et cohésion du territoire régionale;
- subsidiarité et concertation;
- différenciation et solidarité territoriale;
- collaboration et coopération.

L'intervention de la Région en matière d'aménagement passe notamment par des enveloppes attribuées à chaque territoire et par le financement d'un poste d'ingénierie supplémentaire pour les territoires les plus fragiles.

Ces politiques se combinent également avec des actions de la Région dans le domaine de la santé pour favoriser l'accès aux soins de l'ensemble de la population.

QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



DESSINER DES TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES GRÂCE AU NUMÉRIQUE

La transformation numérique est un enjeu majeur des politiques territoriales. La numérisation de la société et des territoires est porteuse d'opportunités de nouveaux services, de croissance économique, d'emplois, de dynamiques rurales et de préservation de l'environnement. Pour conduire cette transition digitale, la Région :

- Soutient le développement des usages numériques qui facilitent la vie des citoyens et des tiers-lieux.
- Accélère le déploiement des infrastructures pour permettre à tous d'accéder à l'internet mobile et au très haut débit.
- Accompagne les collectivités dans leurs démarches de territoires intelligents et durables.

EN CHIFFRES

Entre janvier 2022 et juin 2023 :

31 : projets de e-inclusion

14 : projets de tiers-lieux financés

32 : territoires lauréats de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » pour 62 projets





REVITALISER LES CENTRALITÉS

Adopté en janvier 2022, le dispositif « Centralités Rurales en Région » dit C2R vise à accompagner les démarches et projets de revitalisation de 128 pôles de centralités fragiles et ruraux. Les premiers dossiers ont été engagés fin 2022 : étude pour un écoquartier à Bletterans, journée du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville à Lure, et aménagement de la place Denis Papin à Migennes.

EN CHIFFRES

En juin 2023 :

48 : les villes qui ont déjà conventionné avec la Région dans le cadre du dispositif C2R

9 : les projets engagés pour 600 000 €



IMAGINER ENSEMBLE LES VILLAGES DU FUTUR

Dans le cadre de son soutien à la ruralité, la région Bourgogne-Franche-Comté a lancé ce défi à neuf communes, du printemps 2021 à début 2023. L'opération visait à déployer et renforcer l'intérêt pour la participation citoyenne en milieu rural. Objectif atteint : des projets concertés ont émergé dans les villages, donnant vie à certaines réalisations concrètes. Une invitation à tester de nouvelles formes d'action avec les habitants et les acteurs locaux et à innover par la créativité et le droit à l'erreur.

EN CHIFFRES

Entre 2021 et 2023 :

9 : les villages sélectionnés

5 : groupements professionnels pluridisciplinaires retenus pour les accompagner

14 : ateliers de différents types organisés dans chaque village (en moyenne)

10-15 : participants par ateliers



RÉINVENTER LES POLITIQUES DE LA VILLE

Des concertations ont été menées en 2022 dans 9 des 58 quartiers prioritaires de la région. Elles ont permis d'aller à la rencontre des acteurs et habitants et de mieux comprendre la réalité de chacun de ces quartiers. Cette consultation a été l'occasion de nourrir la réflexion sur une politique régionale novatrice en faveur des quartiers, adoptée début 2023. Un nouveau dispositif a vu le jour, le Fonds d'aide aux projets (FAP). Le FAP adresse tous les aspects du quotidien des habitants : cadre de vie, trajectoires professionnelles et contraintes personnelles.

EN CHIFFRES

250 : les personnes consultées lors des visites de quartiers dans le cadre du FAP



DÉPLOYER LA FEUILLE DE ROUTE HANDICAP

La Région, à travers ses compétences, peut agir dans de nombreux domaines pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Après un premier bilan de la feuille de route handicap adoptée en 2019, la Région l'a renouvelée pour la période 2023-2025. Cette feuille de route est construite à partir de temps de la vie quotidienne et s'organise autour de 7 grands axes :

1. étudier;
2. se former;
3. travailler;
4. se déplacer;
5. faire du sport;
6. se divertir;
7. se connecter.



ÉCRIRE UNE NOUVELLE ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Depuis la **loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**, le **Conseil régional** a la responsabilité de déployer une politique d'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques qu'il mène. Il doit en rendre compte annuellement à travers le **rapport Egalité femmes/hommes**.

Cette année aura vu la réalisation de nombreuses actions. Parmi lesquelles :

- Le soutien aux projets de reconversion et à l'entrepreneuriat des femmes, avec des conventionnements avec des partenaires de la formation professionnelle ;
- L'organisation d'une journée Femmes en restauration à destination des cuisinières des établissements scolaires de la région ;
- Le combat contre la précarité menstruelle avec la dotation de distributeurs de protections périodiques dans les lycées volontaires ;
- La participation à la journée internationale consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes.

EN CHIFFRES

30 000 € : acquisition de **65 distributeurs de protection dans les lycées**



EN INTERNE

PENSER UNE ACTION SOCIALE TRANSVERSALE

La Région veille sur ses agent.es au travers de différents leviers d'action sociale. Elle facilite l'accès au soin et à de nombreux services. Participation à la protection sociale complémentaire, titres-restaurants ou encore, comité d'action sociale (CNAS) : ces avantages favorisent le pouvoir d'achat dans un contexte de forte inflation.

L'administration régionale intègre dans son fonctionnement interne les enjeux de la diversité et de l'inclusion. Elle s'est engagée dans un programme pour un égal accès à l'emploi, une progression équilibrée des femmes et des hommes et la lutte contre les discriminations liées au handicap. Elle a créé et déployé un dispositif de signalement des actes de violence, des discriminations, du harcèlement et des agissements sexistes. Les signalements peuvent être fait soit par mail (signalement@cdg25.org) soit adressés par courrier au référent signalement du Centre de gestion du Doubs.

OFFRIR LE COUP DE POUCE DU TICKET-MOBILITÉ

Le ticket-mobilité est une aide financière à la mobilité versée aux agent-es dépendants de la voiture pour effectuer leurs déplacements domicile-travail. La collectivité a instauré cette mesure, volontaire, dès 2019. Elle a établi les critères d'attribution suivants : distance de 30 kilomètres entre le domicile et le lieu de travail de l'agent et absence d'accès à des moyens de transports publics. Son montant est de 40 € depuis 2022.

EN CHIFFRES

102 860 € : le coût global du ticket-mobilité, au bénéfice de **312 agent.es** en 2022

#5 SOUTENIR UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SELON DES MODES RESPONSABLES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION



DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

En septembre 2022, la Région a approuvé sa **Stratégie Économique Régionale 2022-2028** (le SRDEII). Celle-ci réaffirme que l'économie de demain doit répondre à de nombreux défis, dont celui de la transition énergétique et écologique en créant des emplois de qualité pour tous, fixant ainsi les revenus sur notre territoire.

La Bourgogne-Franche-Comté participe à cette mutation en favorisant le développement d'une économie plus respectueuse des ressources naturelles et humaines et moins carbonée. Transformer en profondeur les entreprises, les filières et les territoires est donc une condition impérative à la réussite du projet économique de la région.

Afin de décliner sa stratégie, la Région mobilise différents leviers et dispositifs au bénéfice du monde économique :

- appui au réseau de la transition économique et énergétique avec l'ADEME;
- travail sur les filières sensibles (hydrogène, automobile...);
- économie de la fonctionnalité;
- soutien à l'entrepreneuriat
- promotion d'une nouvelle économie sociale et solidaire;
- responsabilité sociétale des entreprises.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

L'agriculture occupe 50 % du territoire régional. La sylviculture, qui équivaut à 11 % de la forêt française, demeure la plus productive au niveau national. Ces deux secteurs, parmi les plus vulnérables aux changements climatiques, font l'objet de politiques régionales spécifiques pour conduire leur évolution vers un modèle bâti sur la durabilité.

Notre agriculture est une force pour le développement économique et l'attractivité du territoire. La Bourgogne-Franche-Comté compte en effet une grande diversité de filières qui représentent 42000 emplois directs. La plupart des entreprises agroalimentaires en dépendent. La Région accompagne donc le secteur avec la structuration des filières, des audits et conseils auprès des exploitations et un appui sans faille à l'agriculture biologique et à l'alimentation de proximité.

La sylviculture n'est pas en reste : la Région suit également de près la structuration de la filière forêt-bois, un atout majeur pour l'économie régionale. Elle soutient les entreprises de travaux forestiers, agit pour la diversification des marchés du bois de construction et expérimente pour s'adapter aux changements climatiques.

QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



S'ORIENTER VERS DES ENTREPRISES DÉCARBONÉES

En juin 2022, la Région a adopté un règlement d'intervention, le **Fonds pour la décarbonation des industries**. Celui-ci accompagnera la décarbonation du tissu industriel régional. Le dispositif comporte 3 volets :

1. Des actions collectives de sensibilisation, d'information et d'accompagnement;
2. Des aides personnalisées d'ingénierie, conseil et expertise;
3. Un soutien individuel à l'investissement.

EN CHIFFRES

Entre 2022 et 2023 :

1 379 606 € : de crédits « Décarbonation » accordés pour 14 dossiers



S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN DÉFI RELEVÉ PAR LES FILIÈRES AGRICOLES

Afin de protéger nos agriculteurs directement impactés par le changement climatique, la Région a lancé un appel à projets début 2023. L'objectif : soutenir les filières régionales dans leur transformation par le biais de la prospective, de la planification, de stratégies d'adaptation et d'actions opérationnelles. Des dispositifs de conseils et audits ont également été mis en place pour les exploitants agricoles afin de les accompagner vers des systèmes de production plus vertueux, plus efficaces et plus résilients avec l'audit PerformanceS, le conseil TransitionS et le conseil Bas carbone.

EN CHIFFRES

Entre juillet 2022 et juin 2023 :

27 : audits PerformanceS

40 : conseils TransitionS

84 : conseils Bas carbone



©X. Ducordeaux



SAVOURER LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DANS NOS ASSIETTES ET SOUTENIR LES CIRCUITS COURTS

La Région soutient l'essor de la commercialisation et de la distribution en circuits courts des produits régionaux. Cela se traduit notamment par des actions en faveur de la structuration de filières agricoles régionales qui contribuent à la résilience alimentaire du territoire. La Région finance également la formation des équipes des cuisines collectives. Ces programmes permettent aux producteurs régionaux de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de diversification :

- développement de la vente directe;
- organisation de la production pour fournir la restauration collective;
- projets de vente/stockage en commun;
- conditionnement et distribution mutualisée des produits en région
- etc.

EN CHIFFRES

156 : les exploitants agricoles soutenus dans leur démarche de diversification



DEVENIR LA TÊTE DE PONT DU TOURISME DURABLE

L'engagement de la Région s'inscrit dans le cadre du *Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022*. Son renouvellement est prévu au second semestre 2023, pour une période de 5 ans. Il vise à faire du tourisme responsable le fil d'Ariane de l'action régionale.

Pour ce faire, la Région enclenche plusieurs dispositifs de soutien à destination des acteurs du tourisme. Elle s'intéresse tout particulièrement aux hébergements touristiques, au développement des territoires, sites et activités touristiques, à l'articulation de l'offre le long des voies navigables et des itinéraires régionaux et enfin aux grands projets touristiques structurants.

D'ici 2030, la Bourgogne-Franche-Comté ambitionne de devenir une terre d'excellence de l'itinérance douce. Elle entend promouvoir un tourisme de sens, de diversité et écoresponsable : un tourisme de transition qui minimise ses impacts environnementaux. Un tel positionnement peut s'appuyer sur un réseau riche de parcours maillés et dessinés autour d'éléments identitaires majeurs et distinctifs du territoire.

EN CHIFFRES

De juillet 2022 à juin 2023 :

175 000 € : pour la Voie Bleue, ou l'aménagement de 5,5 km de voies douces et sécurisées

8 : les projets soutenus en faveur de la transition du tourisme en montagne dans le cadre des contrats de stations

743 000 € : pour le projet de Porte d'entrée touristique 4 saisons de la Chapelle des Bois (station des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs)



©V. Arbelet

ACHETER RESPONSABLE ET DURABLE

À travers sa politique d'achats, la Région dispose d'un important levier de consommation responsable, socialement et écologiquement :

- Préférence pour l'utilisation de matériaux biosourcés pour rénover ou construire ses bâtiments (lycées et administration).
- Introduction de critères environnementaux et d'équité sociale dans ses marchés publics de travaux.
- Analyse des montants globaux des biens ou des projets en intégrant l'équivalence des coûts en énergie ou en CO2 pour la fabrication, le transport ou la gestion des déchets.

Autant de pratiques vertueuses formalisées dans le **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables** (SPASER), adopté en assemblée plénière le 21 octobre 2022.

LABELLISER LES LYCÉES ENGAGÉS

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Région propose aux lycées d'adhérer au **label Écolycée** qui encourage les établissements scolaires à se mobiliser pour construire leur propre dynamique de développement durable pour :

- Une consommation économe en eau.
- La préservation de la biodiversité et des espaces naturels.
- La réduction des déchets.
- La lutte contre les inégalités, le respect des droits et la solidarité.

Cette démarche se traduit par la signature d'une charte et l'obtention du label passe par la validation de trois niveaux d'engagement :

1. confirmation de l'engagement ;
2. maîtrise de l'engagement ;
3. Devenir lycée référent.

Ce label est attribué pour une durée de 5 ans.

EN CHIFFRES

108 : les lycées publics engagés (sur 125) dans la démarche Ecolycée au 1^{er} mai 2023

48 : au niveau 3, lycées référents



ET POUR DEMAIN ?

Les crises sanitaires, financières, énergétiques ou climatiques traversées, souvent connectées entre elles, nous incitent à accélérer le processus d'adaptation. D'année en année, la Région réaffirme son adhésion à un modèle plus soutenable. Sans relâche, elle interroge ses politiques, écoute, innove, crée et réoriente ses actions dans l'objectif de conforter et renforcer son impact.

En 2022-2023, la Région Bourgogne-Franche-Comté a confirmé son engagement dans tous ses domaines de compétences. Alors que le pouvoir d'achat et l'approvisionnement en énergie sont au cœur des préoccupations des habitant-es de son territoire, mettant en évidence la portée sociétale des enjeux de transition, le cap doit être maintenu.

Dans un contexte financier interrogé par les chocs successifs et avec des budgets toujours plus contraints, la Région réinvente les modalités d'intervention de l'action publique. Entre réponse immédiate et fonction d'amortisseur des crises, une vision à plus long terme est indispensable à l'heure où la population prend conscience de l'urgence à transformer les modèles économiques actuels. Les choix entre le souhaitable et le possible sont complexes, mais l'affirmation des priorités est plus que jamais nécessaire.

C'est dans cette configuration inédite que la Région travaille par exemple à renforcer la mise en place de critères d'éco-conditionnalités à l'obtention de ses aides pour des opérations de bâtiments et d'équipements ou encore à la constitution d'un groupe régional d'experts scientifiques sur le climat et la biodiversité.

Plus largement, la Région s'engagera résolument en 2024 aux côtés de l'Etat dans la démarche nationale de planification écologique, pour fédérer l'ensemble des acteurs locaux au service de l'accélération des transitions.

L'exécutif régional se mobilise pour faire de la Bourgogne-Franche-Comté un territoire attractif, résilient, solidaire et définitivement ancré dans les indispensables transitions environnementales.



Pour aller plus loin, vous trouverez le rapport annuel de développement durable 2022-2023 sur le site internet de la région Bourgogne-Franche-Comté.



4, square Castan
CS 51 857
25 031 Besançon CEDEX
Tél. 0 970 289 000

bourgognefranchecomte.fr



Ma Région | *avancer, partager*